



# DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2019/061

**OBJET : TARIFS 2019 – LOCAUX A DESTINATION  
ÉCONOMIQUE**

Envoyé en préfecture le 15/04/2019  
Reçu en préfecture le 15/04/2019  
Affiché le   
ID : 033-243301264-20190409-2019\_061-DE

**Nombre de Conseillers Communautaire en exercice : 44**

**Nombre de Conseillers présents : 36**

**Nombre de Conseillers présents et représentés : 42**

**Quorum : 23**

**Date de convocation : 1<sup>er</sup> avril 2019**

**Date d'affichage de la convocation au siège : 1<sup>er</sup> avril 2019**

**Le 9 avril de l'année deux mille dix-neuf à  
18h30**

à Martillac – Technopole Montesquieu

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de Montesquieu, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Christian TAMARELLE.

La séance est ouverte

NOM Prénom	Présents*	Excusés, procuration à	NOM Prénom	Présents*	Excusés, procuration à
TAMARELLE Christian (Président)	P		DANNÉ Philippe (Maire)	P	
BURTIN-DAUZAN Nathalie (Maire)	P		DUFRANC Michel (Maire)	P	
BOURGADE Laurence (Maire)	E	M. HEINTZ	FATH Bernard	P	
CONSTANT Daniel (Maire)	P		GAZEAU Francis (Maire)	P	
CLAVERIE Dominique (Maire)	P		LEMIRE Jean-André (Maire)	P	
CLÉMENT Bruno (Maire)	P		MAYEUX Yves (Maire)	P	
DARBO Benoît (Maire)	P		BOS Fabrice	E	M. FATH
TALABOT Martine	P		CHENNA Nadine	P	
BARRÈRE Philippe	P		EYL Muriel	P	
LAGARDE Valérie	P		FOURNIER Catherine	P	
BLANQUE Thierry	P		LABASTHE Anne-Marie	E	Mme EYL
CANADA Béatrice	P		MOUCLIER Jean-François	P	
BALAYE Philippe	P		POLSTER Monique	P	
BOURROUSSE Michèle	P		LACOSTE Benoit	E	M. CLAVERIE
GACHET Christian	P		BROSSIER Jean-Marie	P	
ROUSSELOT Nathalie	P		BENCTEUX Laure	P	
DURAND Félicie	E	M. CONSTANT	CHEVALIER Bernard	P	
LARRUE Dominique	P		HEINTZ Jean-Marc	P	
BETES Françoise	P		BORDELAIS Jean-François	P	
DE MONTESQUIEU Alexandre	E	Mme OHRENSSTEIN- DUFRANC	DEBACHY Maryse	A	
MARTINEZ Corinne	P		KESLER Jean	A	
OHRENSSTEIN-DUFRANC Sylvie	P				
AULANIER Benoist	P				

Le conseil communautaire nomme M. BARRERE, secrétaire de séance  
Le procès-verbal de la réunion du 26 mars 2019 est adopté à l'unanimité.

\* P = Présent / E = Excusé, procuration à. / A = Absent



# DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2019/061

**OBJET : TARIFS 2019 – LOCAUX A DESTINATION  
ÉCONOMIQUE**

- Vu** les statuts de la CCM et notamment son article 3-1-1 sur les actions de développement économique,
- Vu** le procès-verbal de mise à disposition du Centre de Ressources du Site Montesquieu par le Département de la Gironde,
- Vu** les délibérations successives depuis 2007 fixant les tarifs du Centre de Ressources,
- Vu** la délibération 2017/41 du 22 mars 2017 modifiant les tarifs du Centre de Ressources pour l'année 2017,
- Vu** la délibération 2018/151 du 18 décembre 2018 modifiant les tarifs du Centre de Ressources pour l'année 2019,
- Considérant** l'avis favorable du bureau,

## EXPOSE

Depuis la reprise de la gestion du Centre de Ressources du Site Montesquieu par la Communauté de Communes de Montesquieu le 1er avril 2007, la CCM dans le cadre de sa compétence développement économique propose des locaux à usage de bureau et de laboratoire aux porteurs de projets et aux jeunes entreprises désireuses de créer et de développer leur activité sur le territoire.

Les tarifs de location de ces locaux sont progressifs et permettent aux porteurs de projets et aux entreprises de bénéficier d'un parcours résidentiel.

Dans la perspective de la location de nouveaux espaces de bureaux et laboratoires dans les bâtiments mis à disposition de la Communauté de Communes de Montesquieu ou en projet de construction, de nouveaux tarifs ont déjà été votés afin de permettre un parcours résidentiel aux porteurs de projet.

L'objectif est de mettre en place un cercle vertueux : le porteur de projet vient s'implanter en incubation (1 an) / pépinière (4 ans), puis suit une phase transitoire en hôtel d'entreprise, au sein d'un des bâtiments de la CCM et enfin l'entreprise dûment accompagnée va s'installer sur le site technopolitain ou sur le reste du territoire de la CCM.

Il convient de voter les tarifs pour 2019, en complément de la délibération 2018/151 pour une erreur matérielle dans la présentation des tarifs. Une colonne comprenant une partie des tarifs n'était pas lisible lors de la première délibération.

### ***Le Conseil Communautaire à l'unanimité :***

- Vote les tarifs 2019 ci-annexés,
- Précise que les recettes afférentes seront inscrites au budget principal,
- Mandate Monsieur le Président pour mener toutes les démarches nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

Fait à Martillac, le 9 avril 2019

**Le Président de la CCM**  
Christian TAMARELLE

*Document signé électroniquement*

# ANNEXE : TARIFS 2019 Locaux à destination

Envoyé en préfecture le 15/04/2019

Reçu en préfecture le 15/04/2019

Affiché le

ID : 033-243301264-20190409-2019\_061-DE

## 1 – Redevance d'occupation des bureaux et des laboratoires

	<b>HT Euro</b>	<b>Unité de tarification</b>
<b>Tarifs espace de Co-Working</b>		
Poste de travail en espace partagé	10€ HT/jour 180€HT/mois	
<b>Tarifs incubation (agrément incubateur / pépinière)</b>		
	<b>Bureau individuel</b>	<b>Bureau partagé</b>
Bureaux	27,00 € /m <sup>2</sup> /an	50.00 € HT / mois avec accès internet
Laboratoire	32,00 € /m <sup>2</sup> /an	
<b>Tarifs Pépinière (Entreprises en création – Agrément Pépinière)</b>		
Redevance bureau 1 <sup>ère</sup> année (12 mois)	27,00 €	m <sup>2</sup> /an
Redevance bureau 2 <sup>ème</sup> année (11 mois)	45,00 €	m <sup>2</sup> /an
Redevance bureau 3 <sup>ème</sup> année (12 mois)	63,00 €	m <sup>2</sup> /an
Redevance bureau 4 <sup>ème</sup> année (11 mois)	74,00 €	m <sup>2</sup> /an
Redevance laboratoire 1 <sup>ère</sup> année (12 mois)	32,00 €	m <sup>2</sup> /an
Redevance laboratoire 2 <sup>ème</sup> année (11 mois)	47,00 €	m <sup>2</sup> /an
Redevance laboratoire 3 <sup>ème</sup> année (12 mois)	62,00 €	m <sup>2</sup> /an
Redevance laboratoire 4 <sup>ème</sup> année (11 mois)	77,00 €	m <sup>2</sup> /an
Redevance locaux aveugles 1 <sup>ère</sup> année (12 mois)	14,00 €	m <sup>2</sup> /an
Redevance locaux aveugles 2 <sup>ème</sup> année (11 mois)	28,00 €	m <sup>2</sup> /an
Redevance locaux aveugles à partir du 24 <sup>ème</sup> mois	40,00 €	m <sup>2</sup> /an
<b>Tarifs hôtel d'entreprises (Entreprises en création et développement – tarifs de base avec un système de réindexation ) pour les conventions en cours</b>		
Redevance bureau à partir de la 5 <sup>ème</sup> année -conventions en cours 2018	80,00 €	m <sup>2</sup> /an
Redevance laboratoire à partir de la 5 <sup>ème</sup> année -convention en cours 2018	95,00 €	m <sup>2</sup> /an
<b>Tarifs hôtel d'entreprises (Entreprises en création et développement – tarifs de base avec un système de réindexation ) pour les nouvelles conventions et renouvellement</b>		
Redevance bureaux (convention d'occupation) – 1 <sup>ère</sup> et 2 <sup>ème</sup> années	100,00 €	m <sup>2</sup> /an
Redevance bureaux (convention d'occupation) – 3 <sup>ème</sup> et 4 <sup>ème</sup> années	130,00 €	m <sup>2</sup> /an
Redevance bureaux (convention d'occupation) – 5 <sup>ème</sup> et 6 <sup>ème</sup> années	180,00 €	m <sup>2</sup> /an
Redevance laboratoire (convention d'occupation)-1 <sup>ère</sup> et 2 <sup>ème</sup> années	115,00 €	m <sup>2</sup> /an
Redevance laboratoire (convention d'occupation)-3 <sup>ème</sup> et 4 <sup>ème</sup> années	145,00 €	m <sup>2</sup> /an
Redevance laboratoire (convention d'occupation)-5 <sup>ème</sup> et 6 <sup>ème</sup> années	195,00 €	m <sup>2</sup> /an
Redevance locaux aveugles (convention d'occupation)	40,00 €	m <sup>2</sup> /an
Espace Projet Innovation de Communauté Innovation	130,00 €	m <sup>2</sup> /an
Redevance parking couvert	180,00 €	place /an
Forfait charges	55 € /m <sup>2</sup> /an	

Envoyé en préfecture le 15/04/2019

Reçu en préfecture le 15/04/2019

Affiché le



ID : 033-243301264-20190409-2019\_061-DE

## 2 – Location de salles

	<b>Espace Module /bureau individuel pour 4 à 5 personnes</b>	<b>Salle Montesquieu</b>	<b>Salle Molécule</b>	<b>Salle Millésime</b>
	En euro HT	En euro HT	En euro HT	En euro HT
Forfait 2 heures	20,00 €	30,00 €	40,00 €	75,00 €
Demi journée	35,00 €	55,00 €	70,00 €	100,00 €
Journée	60,00 €	90,00 €	115,00 €	160,00 €
à partir du 3 <sup>ème</sup> jour (remise 10%)	/		310,50 €	432,00 €

Remise de 50 % pour les entreprises hébergées en pépinière

Remise de 25 % pour les autres entreprises de la Technopole (site et centre de ressources), hormis pépinière, et également les entreprises bénéficiant d'une domiciliation.

Tarif hors prestations ou services spécifiques complémentaires facturés selon devis ou convention.

Envoyé en préfecture le 15/04/2019

Reçu en préfecture le 15/04/2019

Affiché le



ID : 033-243301264-20190409-2019\_061-DE

### 3 - Services

<b>Désignation</b>	<b>euro HT</b>			
Domiciliation et prestations de services	50,00 €		par mois	
<b>Bureautique (photocopies et impressions)</b>				
Photocopies NB <= 500 par mois	0,050 €		l'unité	
Photocopies NB >500 <= 1000 par mois	0,045 €		l'unité	
Photocopies NB > 1000 par mois	0,040 €		l'unité	
Photocopies couleur <= 100 par mois	0,50 €		l'unité	
Photocopies couleur > 100 par mois	0,45 €		l'unité	
Télécopie (émission/réception)	1,00 €		Par page	
<b>Télécommunications / internet</b>				
<b>Tarifs entreprises</b>				
<b>Accès internet</b>				
Accès internet par fibre optique (20 Mb / s mutualisé)			25,50 € par mois / par entreprise	
Possibilité étude tarifaire pour débit individualisé (20 à 80 Mb /s)				
<b>Téléphonie</b>				
Fourniture n° tél géographique (05...) / portabilité numéro de tél entrant et sortant				
Forfait d'appel illimité (vers les fixes) – 99 numéros par ligne et par mois / 60 minutes par communication – au-delà, facturation spécifique				
Fourniture d'un téléphone (caution exigée entre 80 et 300 €, selon modèles)				
<b>Services numériques</b>				
Espace de stockage, espace bureau virtuel, accès à un espace cloud	11,00 €		par mois / par entreprise	
			Par tranche de 300 Go	
<b>Affranchissement postal</b>				
Consommation selon les tarifs en vigueur de La Poste	(sur relevé)		par mois	
<b>Électricité compteurs collectifs</b>				
Forfait (abonnement + consommation du bureau)	1,00 €		m <sup>2</sup> / mois	

### 4 - Système de contrôle d'accès au centre de ressources

Badges (en cas de perte)	6,50 € HT
Télécommande (déclenchement à distance)	21 € HT